

Rapport d'évaluation

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

du Cégep de Saint-Laurent

Mars 2012

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 25 avril 2012

Monsieur Paul-Émile Bourque
Directeur général
Cégep de Saint-Laurent
625, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X7

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a fait parvenir au Cégep de Saint-Laurent son sixième rapport d'évaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) le 15 février 2011. À la suite des remarques et des recommandations exprimées par la Commission, le Collège a apporté quelques modifications à sa politique. La Commission a examiné, lors de sa réunion du 22 mars 2012, les changements apportés à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

La Commission recommandait au Collège d'inclure dans sa politique l'obligation d'une évaluation finale de cours de type synthèse et d'un poids suffisant. Le Collège a répondu de façon satisfaisante à cette recommandation en apportant des précisions au texte de sa politique qui mentionne désormais qu'un pourcentage significatif de la note finale doit être réservé à une évaluation de type synthèse administrée à la fin du cours. Cependant, le Collège aurait avantage à baliser la valeur de l'évaluation finale de façon à ce que son poids soit déterminant pour la réussite du cours.

Par ailleurs, la Commission constate que le Collège a tenu compte des suggestions qu'elle lui avait faites concernant les modalités d'application de l'équivalence ainsi que les processus de révision et d'évaluation de l'application de sa politique.

La Commission considère que la politique révisée possède les caractéristiques essentielles à des évaluations de qualité et la juge désormais **entièrement satisfaisante**.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M. Mathieu Cormier, directeur des études